

Pour toute information

Accueil au secrétariat du lundi au mercredi
de **8h15 à 16h30**, le jeudi de **13h30 à 16h30**
et le vendredi de **8h15 à 13h30**

Accueil et entretien sur rendez-vous au 02.35.44.79.88



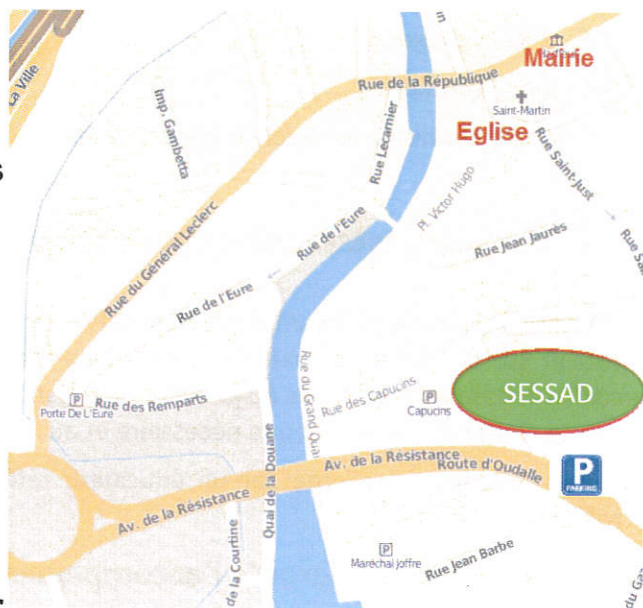
Bus n°C2, n°10, n°12
Arrêt : Place d'Armes



Car : Ligne 20



TER : Gare d'Harfleur



SESSAD « La Parentèle »



Calendrier d'ouverture 200 jours par an – SESSAD Généraliste
Calendrier d'ouverture 220 jours par an – SESSAD TSA



13, Place d'Armes

76700 Harfleur

Tél : 02.35.44.79.88

secretariat.sessad.harfleur@apajh.asso.fr



➤ C'est quoi un SESSAD ?

Un SESSAD est un Service d'Éducation Spécialisée et de Soins A Domicile. Il a pour mission d'apporter une aide directe à l'enfant pour contribuer à son maintien dans le milieu scolaire et à développer son autonomie. L'accompagnement apporté par le SESSAD s'exerce prioritairement dans les milieux de vie de l'enfant : l'école, le domicile, le centre de loisirs, le centre de formation etc....

➤ A qui s'adresse le SESSAD « La Parentèle » ?

Le SESSAD accueille des enfants et adolescents de 3 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle avec/sans troubles associés ou un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA).

Ce service est rattaché à l'IME « La Parentèle ».

➤ Comment accéder au SESSAD ?

Le SESSAD intervient après avoir été missionné par la M.D.P.H (Maison Départementale des Personnes Handicapées).



Après étude du dossier, la MDPH fait parvenir une notification à la famille qui définit les conditions d'accès au SESSAD.

➤ Quelles sont nos missions ?

Le SESSAD intervient auprès de l'enfant et sa famille afin :

- D'apporter un soutien au développement de l'autonomie,
- De proposer des réponses d'accompagnement dans une visée inclusive via :
 - Un soutien à la scolarisation en milieu ordinaire,
 - Des interventions à domicile,

- Des interventions dans le cadre du périscolaire et des loisirs,
 - Un accompagnement à l'insertion professionnelle,
- D'accompagner la famille dans la mise en place du projet de soins de l'enfant

➤ Quels sont les professionnels de notre SESSAD ?

- ✓ Un Directeur Adjoint responsable du service jeunesse
- ✓ Une Adjointe de Direction
- ✓ 5 Éducatrices Spécialisées
- ✓ 2 Psychomotriciennes
- ✓ 2 Psychologues
- ✓ Une Secrétaire
- ✓ Orthophonistes (en libéral - par convention)

➤ Comment intervient notre SESSAD ?

Le Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) est élaboré avec les parents. Il est construit sur la base d'évaluations réalisées par l'équipe pluridisciplinaire et du recueil des besoins et attentes du jeune et de sa famille. Le PPA deviendra la feuille de route, il sera révisé autant que nécessaire et au minimum 1 fois par an.

Sa mise en place est pilotée par un éducateur référent qui sera l'interlocuteur privilégié de la famille.

➤ Comment se déroule l'accompagnement ?

Les accompagnements peuvent se passer en milieu scolaire :

Au domicile:



Au service :

